

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 2 AVRIL 2019**

Compte administratif et compte de gestion 2018 du budget communal

Le compte administratif et le compte de gestion 2018 sont adoptés comme suit :

- Recettes ordinaires : 1 241 k€.
- Recettes exceptionnelles (subventions, emprunts) : 587 k€.
- Dépenses de fonctionnement : 1 028 k€.
- Dépenses d'investissement : 189 k€.
- Dépenses d'investissements exceptionnels : 611 k€.

Budget primitif communal 2019

Le budget primitif de l'exercice 2019 est adopté comme suit :

- Recettes : 1 990 k€
- Dépenses de fonctionnement + capital des emprunts : 1 053 k€.
- Programmes d'investissements : 202 k€.
 - Système de déshumidification à la salle de tennis : 51 k€ TTC
 - Réfection de l'éclairage (leds) à la salle de sports : 21 k€ TTC
 - Installation de caméras de surveillance et sécurisation des commerces : 12 k€ TTC
 - Travaux d'isolation et d'éclairage à l'école : 9 k€ TTC
 - Installation de volets roulants à la micro-crèche : 4 k€ TTC
 - Travaux de rénovation de bâtiments : 6 k€ TTC
 - Travaux de revêtements de voirie et parking du restaurant scolaire : 48 k€ TTC
 - Eclairage public et effacement de réseaux EDF haute tension : 20 k€ TTC
 - Puits de dispersion des cendres au cimetière : 4 k€ TTC
 - Acquisition de tentes parapluie et de matériel divers : 12 k€ TTC
 - Plantations espaces verts : 7 k€ TTC
 - Divers : 8 k€ TTC
- Programmes d'investissements exceptionnels : 735 k€.
 - Construction Maison de Services : 21 k€
 - Construction restaurant scolaire : 308 k€
 - Aménagement voie d'accès au lotissement « Les Rives du Lac » et Rue de la Boule : 159 k€
 - Aménagement tourne-à-gauche Rue du Petit Bois/Rue du Lac : 107 k€
 - Aménagement du Parc de Loisirs (parkings, jeux de boules, pontons) : 140 k€

Taux d'imposition 2019

Monsieur le Maire rappelle que, depuis le 1^{er} Janvier 2017, la nouvelle Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération » perçoit, en lieu et place de la Commune, la Cotisation Foncière des Entreprises et une partie de la Taxe d'Habitation.

Elle reverse ces sommes à la Commune dans le cadre d'une attribution de compensation.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter les taux des impôts locaux sans augmentation pour l'année 2019 :

- Taxe d'habitation : 11,91 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,96 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 24,42 %

Attribution des subventions 2019

Le Conseil décide d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2019, telles que présentées dans le tableau ci-annexé.

Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Le Conseil décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Suppression d'un emploi de rédacteur qui n'est plus pourvu depuis de nombreuses années.
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet qui a été remplacé par un emploi d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet.
- Création d'un emploi d'attaché territorial.

Institution du temps partiel pour le personnel communal

Le Conseil autorise l'exercice des fonctions à temps partiel par les agents de la commune et en définit les modalités d'exercice.

Mise à disposition d'un Chargé d'Inspection en Santé et Sécurité au Travail

Les collectivités locales doivent désigner un agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail ou confier cette mission au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, dûment habilité par la loi à réaliser cette mise à disposition.

Le Conseil décide de signer une convention avec le Centre de Gestion, afin de lui confier cette mission.

Mesure des débits des poteaux d'incendie

Une convention va être signée avec VENDEE EAU pour effectuer le contrôle du débit des poteaux d'incendie répertoriés sur la commune. Le coût à la charge de la commune sera de 16 € HT par hydrant.

Fête de l'été

Françoise Guillonnet présente la fête de l'été qui aura lieu le dimanche 7 Juillet 2019 au Parc de Loisirs. Il s'agira d'une fête familiale et sportive.

Des affiches annonçant cette manifestation seront apposées sur les bus du réseau Oléane.

Broyage de végétaux

Un nouveau service de broyage des végétaux, aux ateliers communaux, sera proposé aux habitants les samedis suivants de 9 h à 12 h : 27 Avril, 25 Mai, 29 Juin, 28 Septembre, 26 Octobre et 23 Novembre.

Actualités de la Communauté d'Agglomération

Monsieur le Maire rend compte des grands projets de la Communauté d'Agglomération :

- Construction d'un complexe sportif et événementiel à la Vannerie.
- Aménagement de la Place du Vendée Globe.

Il indique que la responsabilité du port de plaisance lui a été confiée.

Point sur l'activité des Commissions :

Commission de l'urbanisme :

- La compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » va être transférée à la Communauté d'Agglomération au 1^{er} Janvier 2020. Ce transfert concerne les réseaux situés en zone desservie par l'assainissement collectif.
- Le cabinet ENEIS, qui accompagne la Communauté d'Agglomération dans sa démarche d'élaboration du Programme Local de l'Habitat, a été reçu en Mairie de Sainte-Foy.
- Le SYDEV réalise actuellement l'étude pour l'installation de l'éclairage public Rue de la Boule.
- La pose d'un abribus pourra être envisagée à l'intersection de la Rue du Lac et de la Rue du Petit Bois.
- Un projet de réaménagement de la salle du Foyer Rural est en cours d'étude. Le déplacement du bar semble indispensable.

Commission de l'action sociale :

- La commission travaille sur la journée de prévention des risques domestiques.

- Suite à la suggestion de la Ligue contre le Cancer de créer un espace sans tabac, différentes propositions vont être étudiées : plan d'eau, entrées des écoles, ... Des cendriers jetables pourraient également être mis à disposition, en liaison avec Trivalis.
 - Une visite de l'usine de traitement des déchets Trivalis de La Ferrière sera proposée aux conseillers municipaux et aux présidents d'associations.
 - Deux personnes seulement se sont présentées au cours des vingt permanences organisées les jeudis et samedis par le CCAS et la commission d'aide sociale à l'attention des personnes rencontrant des difficultés. A l'avenir ces permanences seront organisées sur rendez-vous. Un guide pratique, consultable en Mairie, a également été élaboré.
- **Commission de l'économie et du tourisme :**
 - L'épreuve vélo de l'évènement sportif IRONMAN passera à Sainte-Foy le 16 Juin.
 - Cinq nouveaux artisans vont intégrer la Zone d'Activités de l'Épinette.
 - La Fête de la Musique est en cours de préparation.
 - Un nouveau pizzaiolo ambulante stationne à la Billonnière le jeudi soir.
 - Une société d'auto-école souhaiterait ouvrir une agence sur la commune.
- **Commission de la communication et de la culture :**
 - Un concert aura lieu à l'église le dimanche 28 Avril.
 - Les actions sont en cours dans le cadre du « passeport du civisme » : visite de l'usine de Finfarine en Mai, confection de gâteaux à la boulangerie-pâtisserie (offerts ensuite à la MARPA), visite du château de l'Établière. La remise de médailles aura lieu le 2 Juillet.
- **Commission de la voirie et des bâtiments :**
 - Les travaux de busage sont commencés Rue du Chaigneau.
 - Les travaux d'aménagement de parkings au parc de loisirs devraient débuter au cours de la deuxième quinzaine de Mai.
 - Le programme 2019 des travaux de revêtements sur les routes communautaires concerne la Rue de la Guérinière et la Rue de la Boule (de la RD 36 à l'Alphonsière).
 - Dans l'avenir, l'Agence de l'Eau n'apportera plus de subvention à la réfection des systèmes d'assainissements autonomes.
 - Un rendez-vous sera fixé avec la commune de Grosbreuil pour le projet d'aménagement du carrefour de la Rue du Centre et de la Rue de la Boule.
 - Les travaux de réfection de l'éclairage de la salle de sports seront réalisés pendant l'été et les travaux de déshumidification de la salle de tennis en Octobre.
- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**
 - Une réunion a été organisée avec le personnel pour faire le point sur le fonctionnement du nouveau restaurant scolaire.
- **Commission de l'administration et de l'état civil :**
 - Valérie Derval a participé à une réunion du SIVU du Centre de Secours. En raison du manque de sapeurs-pompiers volontaires, le secteur de recrutement va être élargi.
- **Centre Communal d'Action Sociale :**
 - Rémi Barotin présente les projets de compte administratif 2018 et budget primitif 2019 du CCAS et de la MARPA. La situation financière de la MARPA a été redressée en 2018.
 - Le CCAS vient actuellement en aide à deux personnes sous forme d'aides aux loyers et d'aide à la recherche de logements.
 - Une rencontre a eu lieu avec l'assistante sociale qui a été sollicitée par 40 familles de la commune l'année dernière.

Questions diverses :

- Cathy Bochet indique que certains bancs publics sont abimés et auraient besoin d'être rénovés.
- Elle déplore le stockage de carcasses de voitures chez des particuliers.